



# Drogues Trafic international

Bulletin électronique

## COLOMBIE : LES CULTURES DE COCA FONT DE LA RÉSISTANCE

À la fin du mois de novembre 2001, les superficies de cultures illicites de coca ont atteint un nouveau record : 170 000 hectares. Pourtant, dans le cadre du « Plan Colombie »<sup>1</sup> dont l'objectif est de mettre fin aux productions de drogue, les États-Unis financent d'intenses campagnes de « fumigation » (épandage aérien d'herbicide) des cultures illicites de cocaïers et de pavot. Pour éviter que les avions Turbo Thrush chargés de cette mission ne soient la cible des guérilleros, le gouvernement américain a également décidé d'apporter des fonds pour la création de trois nouveaux bataillons (2 300 hommes) de l'armée colombienne, équipés d'hélicoptères Blackhawk et Huey.

Ces fumigations sont vivement critiquées par de larges secteurs de la société colombienne qui, outre leur inefficacité à réduire les productions illicites, dénoncent leur caractère indiscriminées ainsi que les menaces qu'elles font peser sur le milieu naturel et la santé humaine.

### Des fumigations inefficaces

L'efficacité de campagnes de fumigations ne se mesure pas aux résultats immédiats et localisés, mais sur une longue période et dans l'ensemble du pays. Depuis dix ans environ 300 000 ha de coca et de pavot ont été détruits en Colombie. Trois millions de litres d'herbicide Roundup de l'entreprise *Monsanto* ont été ainsi déversés sur le pays<sup>2</sup>. Les résultats sont loin d'être probants. Par exemple, au cours de la période allant de 1992 à 1998 durant laquelle les cibles principales étaient le Guaviare et le Caquetá, les superficies de cultures illicites de coca sont passées en Colombie de 40 000 à une centaine de milliers d'hectares. Entre le 1er janvier 2000 et le 30 août 2001, 120 000 ha ont été fumigés tandis que les superfi-

cies cultivées passaient de 120 000 à 160 000 ha.

Cette inefficacité est d'abord due aux moyens utilisés par les paysans pour contrecarrer l'effet des défoliants. Dans les trois jours après la fumigation, ces derniers taillent chaque plante (*soqueo*) en ne laissant que 2 cm de la tige dépasser du sol. Au bout de six mois, l'arbuste qui a repoussé donne normalement sa première récolte. Une autre méthode consiste à appliquer sur les plantes, immédiatement après la fumigation, une solution d'eau et d'urée qui est surtout active si le traitement est suivi par des pluies abondantes. Les feuilles peuvent alors être cueillies de 4 à 6 mois plus tard. Ces mesures ne sont efficaces que si les plantations ne sont pas soumises à des fumigations répétées. Or, après avoir constaté ces interventions des paysans, les responsables américains font repasser les avions jusqu'à 12 fois sur les mêmes zones. Cela accroît d'autant les effets des fumigations sur l'environnement et sur les hommes.

Les agriculteurs dont les plantations ont été complètement détruites à plusieurs reprises migrent dans

une autre région : au cours de la dernière période (1998-2001) du Guaviare et du Caquetá au Putumayo. En 1996, dans ces deux départements poussaient 60 400 des 69 200 ha existant en Colombie dont seulement 7 000 ha pour le Putumayo, département du sud du pays frontalier de l'Équateur. En 2000, selon le gouvernement colombien, les superficies de coca s'élevaient à plus de 55 000 ha dans le Putumayo (l'ambassade des États-Unis déclarait même que cette superficie pouvait atteindre 90 000 ha)<sup>3</sup>. Pour la même année, selon la police colombienne, 13 000 familles de petits agriculteurs s'y livraient à la culture de la coca sur 30 000 des 60 000 ha alors recensés.

Les paysans « déplacés » replantent d'abord (de un à quatre hectares), sur des terres relativement accessibles et de bonne qualité, l'équivalent de ce qu'ils ont perdu sur les champs abandonnés en raison des fumigations. Simultanément, pour se prémunir de la destruction de leur parcelle principale, ils sèment encore l'équivalent de cette superficie en petits lopins dispersés dans des lieux plus inaccessibles : montagnes, forêts, etc. Comme les fumigations ne détruisent pas toutes les plantations « principales » et fort peu des plantations « secondaires », on assiste à une croissance nette des superficies cultivées.

À la suite des fumigations massives dans le Putumayo à partir de décembre 2000 et durant toute l'année 2001, on observe un dépla-

1. *Drogues, trafic international* n° 0 d'octobre 2000.

2. Transnational Institute « Círculo vicioso. La Guerra Química y Biológica a las Drogas », Amsterdam, mars 2001, 33 p.

3. *International Policy Report*, op cité, p. 3.

cement de population vers les départements de Nariño et d'Amazonas et même, pour certaines, au-delà de la frontière de l'Équateur. Le PNUCID lui-même reconnaît cette inefficacité et son directeur, Klaus Nyholm, a pris publiquement position contre ces campagnes.

Le déplacement des cultures entraîne un processus d'intense déforestation. Selon des statistiques publiées par le ministère des Affaires étrangères de Colombie : « *Depuis qu'elle est cultivée, la coca à elle seule a provoqué la destruction de 160 000 à 240 000 ha de forêt dans les bassins de l'Amazone et de l'Orénoque, soit 30 % de la déforestation annuelle en Colombie. Dans la zone andine, la culture du pavot a entraîné la disparition de 60 000 à 100 000 ha de forêt en altitude... À ce rythme, la forêt colombienne sera totalement détruite dans une quarantaine d'années* »<sup>4</sup>.

### Les fumigations des productions agricoles légales

Le gouvernement reconnaît que des cultures licites ont été fumigées, mais il invoque la dissimulation par les paysans de cultures de coca ou de pavot parmi des cultures vivrières. Or, la Résolution 0005 n'autorise pas à fumiger la coca lorsqu'elle est associée à d'autres cultures sur des parcelles de 2 à 3 ha. Le gouvernement a également signé avec de petits producteurs des « Pactes sociaux de développement alternatif » par lesquels ces derniers s'engagent à substituer dans le délai d'une année des productions licites à la coca. Ces paysans n'échappent pas non plus aux fumigations ce qui entache gravement la crédibilité de l'État.

De nombreux autres exemples montrent que les fumigations ont également détruit des cultures licites d'un seul tenant. Le chercheur Ricardo Vargas évoquant celles effectuées dans le Guaviaré entre 1990 et 1995, note que 98 des 600 ha des plantations d'hévéa mises en place par le gouvernement ont été détruites<sup>5</sup>. Dans le village de El Jordan, tous les poissons d'un projet de pisciculture ont été empoisonnés. Après une visite des zones touchées du Putumayo en

février 2001, le Défenseur du Peuple (Ombudsman ou Médiateur nommé par le gouvernement), Eduardo Cifuentes Muñoz, a demandé la suspension immédiate des fumigations. Il a déclaré qu'elles avaient affecté au moins 11 projets de développement alternatif dans le département, y compris des projets de PLANTE (un organisme national de développement alternatif), appuyés par la communauté européenne, trois projets du PNUCID et ceux d'un Pacte d'éradication manuelle signé en décembre 2000<sup>6</sup>.

Après une recherche menée dans le Putumayo du 9 au 12 mars 2001, les envoyés américains d'International Report Policy écrivent : « *Dans le village de La Concordia, au nord de La Hormiga, les avions ont tout fumigé – les cultures vivrières, les maisons, le collège, le terrain de football et même la route* ». Un peu plus loin, dans le village de La Isla, les paysans les informent qu'un laboratoire de cocaïne transformé en élevage de poulets dans le cadre d'un projet de développement alternatif avait été fumigé entraînant la mort de toutes les volailles. Même chose pour le projet de pisciculture.

### Les effets sur l'environnement

L'argument des partisans de la fumigation est que le glifosate est un désherbant utilisé dans le monde entier. Mais ils oublient de préciser que son usage doit être entouré de précautions très précises. La firme *Monsanto* qui commercialise le glifosate sous la marque Roundup écrit dans le mode d'emploi : « *des quantités minimales du produit peuvent causer des dommages importants à des cultures, des plantes et des zones qui ne sont pas visées* ». Il est possible de réduire ce risque « *en utilisant des écrans protecteurs, pour éviter que le liquide [destiné aux mauvaises herbes] atteigne les feuilles ou les parties vertes des plantes traitées* »<sup>7</sup>

Effectivement, lorsque les cultivateurs de café colombiens utilisent le glifosate, ils couvrent chaque caféier d'une bâche de plastique, portent un masque protecteur sur le visage et des gants. Une spécialiste de l'usage

des pesticides remarque : « *Aucun pilote, quelle que soit son expérience, ne peut éviter que la fumigation soit indiscriminée quand on déverse des herbicides à partir d'un avion* »<sup>8</sup>. D'ailleurs *Monsanto*, dans un de ses premiers bulletins techniques, écrivait il y a trente ans : « *Les applications aériennes doivent être évitées s'il existe le risque que le produit soit en contact avec des espèces non visées* »<sup>9</sup>.

Les conditions d'utilisation par aspersions aériennes sont très précises : les quantités utilisées ne doivent pas dépasser 2,5 litres par hectare, l'humidité doit être supérieure à 75 %, la température inférieure à 20 ° et les vents inférieurs à 2,3 nœuds. Or, Ricardo Vargas, utilisant des chiffres officiels, calcule qu'en 1998, sur le territoire national, la quantité de glifosate utilisée par hectare a été, en moyenne, de 13,47 litres, soit plus de cinq fois que la quantité recommandée. En outre, depuis 1999, est utilisée une nouvelle variante du Roundup, appelée Roundup Ultra, par addition de Cosmo-Flux 411 F qui augmente l'action biologique du produit.

### Les effets sur l'homme

Selon des porte-parole de l'ambassade des États-Unis, lorsque l'on applique les doses recommandées, « *le glifosate est moins toxique que le sel de table ou l'aspirine* ». Il est difficile de répondre scientifiquement à ce type d'assertion, car s'il existe des études toxicologiques sur la composition courante du Roundup, il n'en existe pas sur la composition qui est utilisée couramment dans la fumigation<sup>10</sup>. Pour l'instant on ne possède donc que les plaintes d'individus et d'organisations villageoises. Cependant, lorsqu'elles sont rapportées par les médecins qui les ont traitées, on peut

4. Viceministro de Relaciones Exteriores, « Diplomatic Mail for peace » n°8, Ministerio de Relaciones Exteriores, 2 juillet 1999, cité par *TNI*, op. cité p. 6.

5. *Idem*, p. 183.

6. « Defensor del Pueblo critica fumigaciones », *El Espectador*, 18 février 2001.

7. *Idem*, p. 147.

8. Elsa Nivia « Fumigaciones sobre cultivos ilícitos contaminan el ambiente colombiano » communication in *Las guerras en Colombia : drogas, armas y petróleo*, Instituto Hemisférico de las Americas, Universidad de California-Davis, Mayo 17, 2001.

9. Mon-057-1-71, cité par Elsa Nivia, op. cité, p. 2.

10. *Transnational Institute*, op. cité, p. 4.

penser qu'elles ont un degré important de véracité.

Ainsi, par exemple, le 30 juillet 1999, le journal *El Tiempo* de Bogota rapporte que le Dr Enrique Castillo de l'hôpital de Almaguer a traité 60 personnes de la réserve indigène de Cauquiona, dans le département du Cauca qui, immédiatement après les fumigations, se plaignaient de vomissements, de diarrhées, de fièvres, de douleurs musculaires, de maux de tête et de dérangements intestinaux. Le 1er mai 2000, le *New York Time* citait le Dr Nelson Obando, de l'hôpital de Popayan, capitale du Cauca, qui après avoir traité des indigènes souffrant des mêmes symptômes, déclarait : « *Nous n'avons pas les moyens scientifiques pour prouver qu'ils souffraient d'un empoisonnement dû à des pesticides, mais tous les symptômes qu'ils présentaient sont cohérents avec cette hypothèse* ».

Pour un certain nombre d'observateurs, si les États-Unis s'obstinent à

faire appliquer un procédé inefficace et dangereux, c'est que les objectifs des fumigations sont en réalité politico-militaires. Ricardo Vargas écrit par exemple : « *En dépit de l'impuissance des fumigations à faire diminuer les cultures illicites en Colombie, on continue à les utiliser sélectivement dans les régions où l'on rencontre de graves problèmes d'ordre public et qui, en réalité, exigeraient des mesures alternatives socio-économiques et non des actions répressives destinées à terroriser les populations* »<sup>11</sup>. Il ajoute un peu plus loin : « *la fumigation est un élément d'une stratégie intégrale contre-insurrectionnelles* ».

**Alain Labrousse ■**

11. « Narcotráfico, Política Antidrogas y cultivos Ilícitos En los Escenarios del Conflicto Armado Colombiano », in *Cultivos ilícitos, narcotráfico y agenda de paz*, Bogota : Agenda Ciudadana [séminaire], juin 2000, p. 91-100.

## COLOMBIE/PEROU : LE RETOUR DES OPIACÉS

*Dans les deux pays andins, mais pour des raisons différentes, on observe en 2001 un accroissement des cultures de pavot et des productions d'opiacés. Selon l'ambassade américaine en Colombie, les fumigations du pavot n'ont affecté que le quart des superficies qui l'avaient été en 2000 (2 000 au lieu de 8 000 ha). Au point que Benjamin Gilman, ancien président du Comité des relations internationales de la Chambre, a vivement critiqué le gouvernement pour ne s'être pas attaqué à l'opium cette année.*

Il semble que ce soit l'insistance mise sur l'éradication de la coca qui soit à l'origine du peu d'attention portée au pavot. La Colombie a donc vraisemblablement produit en 2001 une dizaine de tonnes d'héroïne.

Au Pérou, la production d'opium pourrait être en rapport avec le renforcement de la guérilla dans la région du piémont andin. L'arrestation de son chef, Abimaël Guzman (alias « Le président

Gonzalo ») en 1993 et le démantèlement de son organisation militaire, avait marqué la quasi-disparition du Parti communiste du Pérou, organisation maoïste plus connue comme « Le Sentier lumineux ». Une des sources de financement de la guérilla était l'impôt prélevé sur les cultures de coca et la production de cocaïne dans la vallée amazonienne du fleuve Huallaga. De petits groupes de guérilleros ont subsisté dans cette région et, depuis deux ou trois ans, on observe une recrudescence de leurs activités. Ainsi en juin 2001, après avoir mené des opérations dans plusieurs villages de la région de Santa Lucia, un détachement du Sentier lumineux a attaqué une caserne de l'armée à Nuevo Progreso. Selon la police locale, ce retour en force de la guérilla coïnciderait avec un développement des cultures de pavot dans la région dont elle tirerait des ressources beaucoup plus importantes que dans les années 1990 où elle avait diversifié ses sources de revenus.

Les cultures de pavot se feraient à l'instigation de trafiquants colombiens qui fournissent les semences aux paysans et livrent des armes à la guérilla en échange de la protection qu'elle accorde aux plantations. Dans la région de Santa Lucia où les États-Unis ont à la fois financé la destruction de la coca et sa substitution par la culture de palmiers à huile, les forces de l'ordre ont éradiqué 24 ha de pavot en 2000 et, en 2001, plus d'une centaine d'ha ainsi que deux laboratoires de morphine base.

**Presse internationale ■**

## > Affaire à suivre

### IRAN-AFGHANISTAN

Les Iraniens suivent avec beaucoup d'attention l'évolution de la situation des drogues en Afghanistan. D'abord parce que leur pays est une des principales voies des transits des opiacés produits dans le pays voisin<sup>12</sup> ; ensuite parce qu'ils doivent faire face à de sérieux problèmes de toxicomanie chez eux<sup>13</sup> ; enfin parce que la lutte contre la culture du pavot, qui n'est pas pour

l'instant une des priorités du gouvernement des États-Unis, peut leur permettre de prendre pied en Afghanistan en dehors de la région majoritairement peuplée de chiites (Hazaradja). D'où la proposition, déjà faite au taliban, mais renouvelée

12. *Drogues, trafic international* n° 11.

13. *Drogues, trafic international* n° 4, mai 2001.

auprès du nouveau gouvernement, de financer des projets de développement alternatif. En même temps, les autorités iraniennes s'inquiètent du contexte qui favorise le trafic.

En particulier de la situation qui règne au sud-ouest dans la province frontalière de l'Helmand qui, avec plus de 40 000 ha de cultures illicites, était, en 1999, la première région productrice d'opium en Afghanistan. Si trois années consécutives de sécheresse sont susceptibles de faire baisser la productivité, le quasi-assèchement de la rivière Helmand favorise en revanche les activités des transporteurs de drogues. Ils peuvent franchir sans difficulté à pied, sur des chameaux ou des 4x4 ce qui était autrefois un fleuve majestueux constituant une barrière non loin de la frontière iranienne. Les tempêtes de sable leur permettent également de se dissimuler.

Selon le journaliste indépendant Guy Dinmore qui a mené une enquête le long de la frontière entre les deux pays, un autre sujet de préoccupation pour les Iraniens est la situation qui règne dans la ville de Zaranj, la capitale de la province

afghane de Nimroz, située de l'autre côté de leur frontière. Sous le contrôle d'un gouverneur taliban, Mollah Rasool, jusqu'à la mi-novembre 2001 elle était la plaque tournante du trafic. L'opium, la morphine et l'héroïne étaient ouvertement vendus le long des rues pour le compte de cinq seigneurs de la guerre pachoune, tous *hadji* (c'est-à-dire ayant effectué le pèlerinage à La Mecque). Après leur fuite, c'est son ancien gouverneur, le général baloutche, Karim Barahui, qui a repris le contrôle de Zaranj. Il affirme mener une vigoureuse lutte contre la drogue qui a effectivement disparu des rues. Cependant des jeunes gens ont mené Guy Dinmore jusqu'à des entrepôts clandestins où l'on peut toujours acheter jusqu'à une tonne d'opium à la fois. Les prix de l'héroïne sont simplement passés de 900 à 1 500 dollars US le kilo. Le trafic serait toujours dirigé par Mollah Rasool et les cinq *hadji*, à partir de leur refuge de l'autre côté de la frontière pakistanaise qui est également proche de Zaranj. Certains informateurs de Zahedan, la ville iranienne de tous les trafics, située à la frontière, prétendent

qu'entre 1992 et 1995, le gouverneur Karim Barahui et sa famille, s'ils n'avaient pas le contrôle de la vente des opiacés dans Zaranj, s'étaient réservés celui des caravanes qui tentaient de traverser l'Iran. On raconte comment ses chameaux chargés de drogues et rendus accros à l'opium étaient dressés pour se rendre seuls, d'étape en étape, dans le désert iranien afin de recevoir leur dose de drogue. Il serait étonnant que Karim Barahui ait totalement renoncé à cette source de profit.

Une bonne nouvelle cependant pour les Iraniens : depuis que l'ancien gouverneur de la province afghane de Herat, l'ancien chef moudjahidin tadjik, Ismail Khan (capturé par les taliban, puis évadé), en a repris le contrôle, l'ordre règne. Les saisies de drogues ont considérablement diminué dans la province du Khorasan qui, à l'est de l'Iran, a 725 km de frontière commune avec l'Afghanistan.

**Presse iranienne  
Guy Dinmore ■**

# Drogues

# Trafic international

Bulletin électronique

## Annexes

### > Publication récente

Pierre-Arnaud Chouvy, *Les territoires de l'opium. Géopolitique dans les espaces du Triangle d'or et du Croissant d'or*, thèse pour obtenir le grade de docteur de l'Université Paris I Panthéon Sorbonne, t. I, 453 p ; t. II cartes et bibliographie, 90 p, 2001.

La monumentale thèse de géographie que vient de soutenir Pierre-Arnaud Chouvy reprend le fil des travaux des fondateurs de la géopolitique des drogues, Alfred McCoy (thèse traduite sous le titre de *La politique de l'héroïne en Asie du Sud-Est*, Flammarion 1971) et de Catherine Lamour et Michel Lamberti [pseudonyme de Michel Gutelman] (*Les grandes manœuvres de l'opium*, Le Seuil 1972) qui n'avaient pas eu, sur ces régions du monde, de continuateur. C'est un travail ambitieux, non seulement du fait de la qualité de ces prédécesseurs, mais aussi de l'ampleur et de la complexité des espaces étudiés. Le risque majeur de l'entreprise était en effet de s'en tenir à une simple analyse compa-

rative, aussi complète et riche soit-elle, du Triangle et du Croissant d'or. La première partie livre une étude synthétique, fondée sur une bibliographie très riche, souvent anglo-saxonne, de l'histoire de l'opium en Asie et de ses relations avec les marchés occidentaux jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. La deuxième partie se penche sur l'émergence contemporaine des deux premières régions productrices d'opiacés et de leur relation avec les conflits et les transformations politiques dont elles ont été le théâtre. C'est incontestablement la troisième partie, « géopolitique des territoires de l'opium », qui constitue l'apport de Pierre-Arnaud Chouvy le plus riche et le plus novateur. Comme l'a fait remarquer Yves Lacoste, le

président du jury [Roland Pourtier étant le directeur de thèse] : « Cette partie commence par un chapitre "Le territoire entre opium et État" qui se caractérise par de judicieuses réflexions tout à la fois théoriques et appliquées, notamment sur "la superposition d'ensemble spatiaux" envisagés à différents niveaux d'analyses et sur l'intersection à chaque niveau de différents ensembles spatiaux... Pierre-Arnaud Chouvy analyse très finement "le jeu complexe des relations Centres-périphéries" et il souligne fort justement que "le territoire est au cœur de la problématique de l'économie de l'opium" ». Une prochaine publication permettra sans doute de mettre ce travail à la portée d'un public beaucoup plus large que celui des bibliothèques universitaires et contribuera à ancrer la géopolitique des drogues comme discipline à part entière.

A. L.

Drogue Trafic International (DTI) se situe dans le champ de la « géopolitique de l'offre » tel qu'il est envisagé par l'Observatoire européen des drogues et des toxicomanies (OEDT). L'OFDT, dans un proche avenir, devra en effet alimenter l'OEDT d'informations et d'analyses sur ce thème. DTI se penche donc de façon prioritaire sur les réseaux alimentant l'Europe et la France ; sur les politiques des pays européens ainsi que les sur les pays bénéficiant de la coopération de la France dans le domaine des drogues. Les sources d'information sont officielles (gouvernements, PNUCID/ODDCP, OICS, Interpol, etc.) ou proviennent de « correspondants »

de terrain (chercheurs, membres d'ONG, journalistes, etc.). Bien que les articles soient publiés sous la responsabilité de leurs auteurs, ils font l'objet préalablement de vérifications auprès de spécialistes, de recoupements, etc. En dépit de ces garanties, il est clair que « la géopolitique de l'offre » s'inscrit dans le cadre des sciences humaines et ne peut reposer (sauf en ce qui concerne les saisies ou les arrestations par exemple) sur les mêmes critères que les autres publications de l'OFDT. D'où l'inclusion d'une rubrique « mise au point » incluant d'éventuelles rectifications ou commentaires.

**Rédacteur en chef: Alain Labrousse/Assistant du rédacteur en chef: Hassan Berber**  
**Directeur de publication: Jean-Michel Costes**  
**Création graphique et mise en page: Frédéric Million**

Ce bulletin paraît tous les mois, une fois par trimestre sur support papier et deux fois sur trois comme bulletin électronique.

**OFDT - 105 rue la Fayette - 75010 - Paris**  
**Tél: 01 53 20 16 16**  
**Fax: 01 53 20 16 00**  
**E-mail: ofdt@ofdt.fr**  
**Site web: www.drogues.gouv.fr**

**Prochaine parution: 6 février 2002**  
**Contributions: date limite 26 janvier 2002**